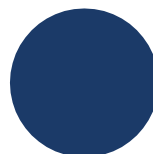


Renseignements pratiques



1. DES PERSONNES AU SERVICE DE L'ÉCOLE

● Le Pouvoir Organisateur (PO) de la section fondamentale

- Président : Père Patrick Bonte et Mady Jamoulle

● Le Conseil de participation et le comité d'immersion

Ils sont communs aux deux implantations.

● L'association de parents

Elle est commune aux deux implantations et se réunit tout au long de l'année.

● Le personnel de l'école

- Direction : Robert Dardenne - 019/51.11.20 - 0476/36.11.20

- Secrétaire : Sandrine Renwart

- Enseignants :

<i>Institutrices maternelles (Cras-Avernas)</i>	Nathalie Ahn, Justine Brabant, Camille Craninx, Anne-Cécile Doneux, Indra Leduc, Valentine Withofs
<i>Instituteurs primaires (Hannut)</i>	Alain Bertrand, Justine Brabant, Jessica Brummans, Frédéric de Schaetzen, Colette Delvaux, Charlotte Despontin, Anandy Devillers, Antoine Fortemps, Florence Geuquet, Louise Gusbin, Céline Hankenne, Katrien Heylen, Geneviève Mottet, Leen Pollaris, Tania Reynders, Anne-Sophie Salmon, Pierre Salmon, Géraldine Volont
<i>Ed. physique (Hannut)</i>	Eric Mottet, Stéphanie Vigneron, Julie Gonzalez.
<i>Psychomotricité (Cras-Avernas)</i>	Camille Craninx
<i>Puéricultrice (Cras-Avernas)</i>	Aurélie Gordenne
<i>Langue néerlandaise (Hannut)</i>	Sabrina Derwael et katrien Heylen

- Personnel d'entretien : Michaël Ceulemans, Josiane Coertjens, Margot Wanson, Christelle Crochet.

- Surveillants de midi : Mélodie De Milde, Aurélie Mot pour les maternelles et Arnaud Munten pour les primaires

- Cuisine : Société Ekillibre

- Garderie « L'Eveil » :

- Gestionnaire d'équipe : Audrey Vanmechelen (Gsm : 0493/099202 - Tél. : 019/655505)

- Accueillants extrascolaires :

Site d'Hannut : Charlotte Gilles, Arnaud Munten, Valérie Saegerman, Robin Beaume

Site de Cras Avernas : Aurélie Mot, Mélodie De Milde

2. HORAIRE ET CALENDRIER

● Cours

Site d'Hannut : 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 15h30 (le mercredi : 8h25 à 12h).
Site de Cras Avernas : 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30.

● Education physique, psychomotricité et natation

Ces cours sont obligatoires, sauf dispense médicale.

Education physique

Tenue de gymnastique **différente de celle de la classe** (t-shirt blanc, short foncé et pantoufles de gymnastique).

Natation : Centre Plopsaqua (route de Landen)

Eviter le port de bijoux, prendre un bonnet, un maillot une pièce et un essuie.

Paiement : 1.75 € la séance ou abonnement à 45€ (sous réserve de modification des tarifs) payable sur le compte : BE64 7320 1972 0252

● Réunions de parents

<i>mi-septembre</i>	<i>Réunion collective vivement conseillée</i>
<i>mi-novembre</i>	<i>Remise du 1^{er} bulletin et réunion individuelle des parents</i>
<i>mi-janvier</i>	<i>Réunion individuelle si nécessaire (sous convocation)</i>
<i>mi-mars</i>	<i>Remise du 2^{ème} bulletin et réunion individuelle des parents</i>
<i>mi-avril</i>	<i>Réunion individuelle si nécessaire (sous convocation)</i>
<i>Début juillet</i>	<i>Remise du 3^{ème} bulletin et réunion individuelle des parents</i>
<i>Début juillet</i>	<i>Remise officielle du CEB aux 6^{èmes} primaires</i>

● Programme des séjours à l'extérieur de l'école

- Classes de ferme pour les élèves de P1-P2 : lieu et dates à déterminer.
- Classes vertes pour les élèves de P3 en Belgique : lieu et dates à déterminer.
- Classes de neige pour les élèves de P6 en Suisse : lieu et dates à déterminer.

Vous avez la possibilité d'épargner en vue des classes de ferme, vertes et de neige dès le début de la scolarité de votre enfant (annexe 8 ordre permanent bancaire).

● Activités et fêtes de l'école

<i>Marche parrainée</i>	<i>septembre</i>
<i>Souper</i>	<i>octobre</i>
<i>Visite de St Nicolas</i>	<i>décembre</i>
<i>Conte et animation de Noël</i>	<i>décembre</i>
<i>Marché de Noël</i>	<i>décembre</i>
<i>Fancy-fair - Spectacle</i>	<i>A déterminer</i>
<i>Portes ouvertes</i>	<i>Avril</i>

3. SERVICES

● Transport scolaire

- Bus Huy - Hannut - Landen : ligne 127 A
- Bus Namur - Hannut : ligne 81 (Meeffe - Wasseiges - Ambresin - Merdorp - Thisnes - Crehen)
- Bus Tirlemont - Hannut : ligne 339 (Racour - Lincen - Petit-Hallet - Grand-Hallet)
- ... Pour plus d'informations, www.infotec.be - 04/361.94.44

Tarif bus : n'oubliez pas de vous renseigner auprès de la société TEC pour connaître vos avantages.

● Cantine Ekillibre (uniquement sur le site d'Hannut)

Repas chauds + potage	4,10 €*
Potage	0,55 €*
Sandwich (1/4)	2,30 €*
Sandwich (1/3)	3,50 €*

* Sous réserve de modification des tarifs.

La commande des repas et des potages pour le mois doit se faire au plus tard le 12 du mois précédent.

La réservation des sandwichs peut se faire tous les matins avant 9h.

Aucune réservation après 9h ne sera acceptée.

Les repas, potages et sandwichs ne seront servis qu'aux élèves ayant réservé.

Pour la cantine, paiement fin de mois dès réception de la facture.

● Garderie - étude

Sur le site d'Hannut

- Responsable : Arnaud Munten (0497/220039)
- Garderie : le matin à partir de 7h00 et le soir de 15h30 à 18h00.
- Etude assurée par un enseignant : de 15h30 à 16h15.

Sur le site de Cras Avernas

- Responsable : Mélodie De Milde (0493/099.211)
- Garderie : le matin à partir de 7h15 et le soir de 15h30 à 18h00.

Le **mercredi après 12h15** : garderie à l'«Eveil », rue de Tirlemont, 51 à Hannut (La Saline).

Les tarifs se trouvent sur la feuille de l'accueil extrascolaire (fin du dossier).

Le contrat de confiance (annexe 6) doit être **signé par les deux parents et être**

Rendu dans les plus brefs délais à la direction de l'école.

Merci de respecter les horaires de fermeture et en cas d'imprévu.

4. DIVERS

● Règles de vie

- Le règlement d'école est intégré au présent dossier.
- Vous savez déjà qu'outre les connaissances, les savoirs et les savoir-faire, la classe est un lieu de vie personnelle et communautaire où l'on apprend à se connaître, se dépasser, accepter des règles et des attitudes de vie en société dans laquelle doivent être pris en considération :
 - **le respect de soi et de l'autre ;**
 - **la solidarité, l'entraide, la coopération, l'accueil, la collaboration ;**
 - **la participation ;**
 - **la communication ;**
 - **le développement d'attitudes faisant de nos enfants des jeunes capables de se prendre en main ;**
 - **la tolérance.**

En septembre, chaque enfant du primaire recevra une carte de comportement (annexe 9) sanctionnant ou récompensant ses actes.

Toute arrivée tardive, non motivée, sera sanctionnée. Il en sera de même pour les leçons non étudiées et/ou les devoirs non faits. Une entrevue avec les parents sera proposée.

● Sécurité et hygiène

- Sécurité

**Dégageons les entrées des écoles.
Utilisons les parkings situés près des écoles.
Évitons les manœuvres dangereuses devant l'école.**

Quelques irréductibles manœuvrent toujours devant l'école, le jour où il y aura un accident, ils devront ASSUMER.

Nous demandons aux parents de « déposer » leurs enfants à la barrière. Ils sont pris en charge par un enseignant. Il est inutile de les accompagner jusqu'à la cour de récréation et/ou la classe.

Nous vous prions de recupérer vos enfants à la barrière et de signaler votre départ auprès de l'enseignant ou de l'accueillant(e) extrascolaire.

Si votre enfant rentre avec une personne inhabituelle, n'oubliez pas de prévenir l'école via le journal de classe.

- **Hygiène** : Surveillez régulièrement les cheveux de votre enfant. Prévenez l'école en cas d'apparition de lentes ou de poux et donnez-lui les soins adéquats si nécessaire. Surtout ne dramatisez pas.
- **Lunettes** : Sauf nécessité ou avis contraire de votre part, nous demandons aux enfants de laisser leurs lunettes en classe pendant les récréations.

● **Autres**

- Pour éviter la perte des vêtements et des boîtes à tartines, **n'oubliez pas de les marquer**. Tout ce qui n'a pas été réclamé l'an passé a été donné début juillet. Chaque fin de mois, tous les objets, boîtes... trouvés seront donnés à une œuvre caritative.
- Les enfants (légèrement) malades venant à l'école et qui doivent rester à l'intérieur sont priés d'apporter un mot des parents et de quoi s'occuper (livres, jeux...). Les abus ne seront plus tolérés.

● **Quelques adresses utiles**

- PMS : rue Joseph Wauters, 41 A à 4300 Waremmes (019/67.78.64)
- PSE (inspection médicale scolaire) : rue de l'Aîte, 1 à 4280 Hannut (019/51.28.85)
- L'adresse e-mail de l'école : fondamentalsaintcoeurdemarie@ecah.be
- Site internet de l'école : www.ecah.be/fondamental

N'oubliez pas de nous communiquer tout changement d'adresse, de numéro de gsm ou autre, et ce dans les plus brefs délais....merci

5. ABONNEMENTS FACULTATIFS

(Inscriptions clôturées le 30 septembre)

A dater de cette année scolaire, **plus aucun abonnement ne sera accepté après les dates de clôture.**

Nous ne commanderons plus aucun « album vacances » (Noël, Pâques, etc.).

● Revue

- Bayard Presse
- Averbode (Bonjour, Dauphin, Tremplin)
- Tirelire (P3-P4)
- Récits-Express (P5-P6) - (11 livres)
- Histoires vraies (P5-P6)

● Journal des enfants (édité par « Vers l'Avenir »)

Les titulaires de 5° et 6° primaires préconisent cet abonnement.

● Klapkrant et kits

Les titulaires en immersion préconisent ces abonnements.

● Livres de l'école des loisirs

Pour inciter votre enfant à aimer lire.

D'autres questions.... N'hésitez pas à nous contacter.



Bonne année scolaire à toutes et tous.